

Avis de constitution

SOCIETE « TERREFERTILE SERVICE »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE  
GUIRAUD à proximité de CDCI, Lot 688, Ilot 41

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 07/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TERREFERTILE SERVICE »

Objet : ARTICLE 3- OBJET

La société TERREFERTILE SERVICE a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'Etranger :

L'AGRICULTURE, L'ELEVAGE, LA LOGISTIQUE, IMPORT-EXPORT, TRANSACTION MONETAIRE, COMMERCE GENERAL, DIVERSES PRESTATIONS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE  
GUIRAUD à proximité de CDCI, Lot 688, Ilot 41

Dirigeant(s) M TAH BI TRA JACOB (COGÉRANT), Mlle

DOSSO AMINATA MIREILLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00568 du 07/02/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08045/GTCA/RC/2025 du 07/02/2025

